

PROCES VERBAL de la REUNION du C.C.A.S. du 11 Septembre 2023

Nombre de membres : - en exercice : 11 Date de la convocation :
 - présents : 7 31 Août 2023
 - excusées : 4

L'an deux mil vingt-trois le 11 septembre à 17 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Caroline DI VINCENZO, Maire et Présidente.

Présentes : Caroline DI VINCENZO, Présidente du CCAS et Maire de La Chapelle d'Aurec
Marie-Josèphe CARROT, Christiane GRAIL, Marie-Claude LOPEZ, Véronique JANUEL, Jocelyne MONTET, Françoise GUERRIERI,

Excusées : Gisèle ROYER, Ghislaine LEBUY, Yvette CHOL, Stéphanie BLANCHARD,
Marie-Claude LOPEZ a été nommée Secrétaire.

Madame le Maire rappelle les décisions prises et les sujets traités lors de la dernière réunion du 06 Avril 2023 et soumet à l'approbation du Conseil d'Administration le compte rendu correspondant. En l'absence d'observation, celui-ci est adopté.

Madame le Maire invite ensuite la Commission Administrative à aborder l'ordre du jour de la présente séance.

1. Semaine Bleue

Cette année la semaine bleue sera organisée du 2 au 8 Octobre 2023. Elle consiste à proposer des manifestations festives pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Elle est organisée par l'intermédiaire de la Communauté de Communes des Marches du Velay Rochebaron. Notre commune propose Mercredi 4 octobre, à la salle polyvalente de 14h30 à 17h30 une après-midi animée en chansons et accordéon avec Eric SERANO, comme l'année dernière au vu du succès rencontré.

Le coût de la prestation est pris en charge par la Communauté de Communes et le CCAS financera les boissons et les gâteaux.

Les flyers concernant les manifestations de la semaine bleue seront distribués prochainement par les membres du CCAS.

2 Sortie au Moulin Bleu

Cette sortie organisée, le dimanche 12 novembre 2023 en collaboration avec la nouvelle association Echap'ons nous, connaît un franc succès puisque toutes les places sont déjà pourvues. Pour rappel le CCAS prendra à sa charge les frais de transport pour se rendre à Thiers.

Divers

• Colis des aînés

Concernant le colis des aînés, la date a été fixée au samedi 2 décembre. Cette année, il est proposé d'innover en répondant favorablement à la proposition de Mme Vérilhac, gérante de l'entreprise RDC DISTRIBUTION de Pont-Salomon. En effet, elle propose depuis 2022 un espace épicerie fine au sein de son magasin. Les colis, confectionnés par ses soins, seront composés de produits locaux et de qualité.

La possibilité de choisir entre le colis et le bon restaurant sera toujours en vigueur.

• Téléthon

Le vendredi 1^{er} décembre sera consacré au Téléthon avec comme les années précédentes, l'organisation, l'après-midi d'un loto, avec la participation des enfants de l'école. La soirée se poursuivra avec la soupe aux choux. Cette année, il sera proposé également la vente d'écharpes et de bracelets confectionnés par des volontaires. L'intégralité de la recette sera reversée au Téléthon.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 18 h 30.

Secrétaire de séance

Marie-Claude LOPEZ

La Présidente du CCAS

Caroline DI VINCENZO

